DLP-7-3-844215.6

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES



SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE " PAYS DE LA LOIRE "
10, Rue Le Nôtre - 49044 ANGERS CEDEX -Tél (41) 36.16.55



EDITION DE LA STATION " PAYS DE LA LOIRE "
Loire-Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée

Tarif annuel : 95,00 F

BULLETIN N° 2 DU 20 FEVRIER 1984 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

SOUCHES DE PIETIN VERSE RESISTANTES AUX "BENZIMIDAZOLES"

(BENOMYL, CARBENDAZIME, THIOPHANATE-METHYL)

Note I.T.C.F. - S.P.V. - I.N.R.A.

I - CAMPAGNE 1982-83

Les travaux menés en 1983 par l'I.T.C.F., le S.P.V., l'I.N.R.A., et les firmes concernées, confirment et complètent les résultats des premières investigations déjà réalisées par ces organismes en 1982 au sujet de la résistance du piétin verse aux "benzimidazoles" sur céréales :

* La présence de souches résistantes est confirmée en culture ; leur fréquence peut être liée à la répétition, au cours des campagnes passées, de traitements à base de "benzimidazoles".

* Les parcelles les plus touchées par ce phénomène se situent dans le Nord et le Bassin Parisien. La moitié Sud de la France ne semble pas concernée par ce problème actuellement.

* La présence de ces souches a entraîné, cette année, une certaine baisse, voire même parfois une perte d'efficacité sur piétin verse des traitements effectués avec ces "benzimidazoles".

* Cette baisse d'efficacité a eu pour conséquence de réduire les gains de rendement de manière plus ou moins importante selon les situations.

* Dans d'autres cas au contraire, ces pertes d'efficacité des "benzimidazoles" n'ont eu qu'une incidence limitée sur les rendements. On peut s'expliquer ces résultats par le fait que les attaques de piétin verse ont souvent été tardives (attaques dites "de printemps") et que la disponibilité en eau des céréales a été très suffisante jusqu'en fin Mai, ce qui a limité les phénomènes d'échaudage dûs au piétin verse qui auraient encore pu être agravés par la sécheresse ultérieure.

* La présence de souches de piétin verse résistantes aux benzimidazoles nous semble donc devoir faire courir un risque aux céréales en particulier dans les situations (imprévisibles actuellement) dans lesquelles le piétin verse viendrait à se développer dès la fin de l'hiver et où la céréale aurait également à subir l'effet de conditions climatiques plus sévères qu'en 1983.

Ces conditions amènent donc à préciser la stratégie de lutte contre le piétin verse.

II - RAISONNER LA LUTTE CONTRE LE PIETIN VERSE EN 1984

A) QUELLES SONT LES PARCELLES CONCERNEES ?

71 .../...

Publication Périodique Inscription à la CPPAP n° 1610 AD. - Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur Gérant : C. Bain.

1) Parcelles avec risque piétin verse (quel que soit le type de souche)

Rappelons les situations dans lesquelles les risques de dégâts dûs au piétin verse sont élevés :

- semis précoce, blé sur blé, variété sensible, culture dense, hiver doux et humide.
- lorsque 1 talle sur 5 est touchée par le piétin verse en début de montaison.

2) Parcelles avec risque piétin verse résistant aux "benzimidazoles"

Remarquons qu'il n'est pas envisageable, pour des raisons matérielles, d'analyser la résistance des souches de piétin verse au niveau de chaque parcelle. Sont concernées :

* les parcelles qui se situent essentiellement dans le Nord et le Bassin Parisien.
* Les parcelles dans lesquelles on a observé des pertes d'efficacité visuelle des "benzimidazoles" les années passées (s'assurer cependant que les traitements avaient été effectués dans de bonnes conditions : dose suffisante, époque d'application pas trop précoce, plutôt 2 noeuds que redressement-1 noeud, absence de lessivage du produit...).
* les cultures de blés ou orges d'hiver revenant souvent sur les mêmes parcelles et situées dans un environnement ayant fréquemment reçu des "benzimidazoles" au cours des campagnes passées.

B) COMMENT TRAITER ?

1) Epoque d'intervention

La lutte contre le piétin verse doit être le plus souvent effectuée au stade 1 à 2 noeuds. Réserver les traitements précoces (au stade redressement) pour les situations dans lesquelles on observe, dès ce stade, 1 talle sur 5 atteinte au niveau de l'avant dernière gaine. Il s'agit de cas exceptionnels qu'on aurait tort de généraliser si l'on veut limiter le risque de développement de la résistance.

2) Choix du produit

- Situations avec souches résistantes aux "benzimidazoles"

Dans ces parcelles, la lutte contre le piétin verse doit être menée actuellement avec des spécialités à base de prochloraz.

Il n'existe pas en effet actuellement de souches de piétin verse résistantes à cette matière active.

A l'épiaison, l'ensemble des spécialités actives sur les maladies des dernières feuilles et des épis peut ensuite être utilisé (qu'elles apportent ou non des "benzimidazoles" ou du prochloraz).

- Situations sans souches résistantes aux "benzimidazoles"

Les spécialités recommandées apportent soit un "benzimidazole", soit du prochloraz, en association avec d'autres fongicides destinés à la lutte contre les maladies du feuillage.

En montaison comme à l'épiaison, l'alternance de produits apportant ou non des "benzimidazoles" pourrait permettre de limiter la pression de sélection exercée par cette famille de produits.

D'une façon générale, on peut remarquer que c'est la première fois en France que l'on voit apparaître sur céréales des problèmes de souches de champignons parasites résistantes à des fongicides. On pourrait, dans les années à venir, se trouver confronté à des phénomènes de ce type pour d'autres maladies. Raison de plus pour éviter les traitements systématiques et pour limiter les interventions aux situations dans lesquelles un risque de dégâts existe véritablement.

La Station d'Avertissements Agricoles des Pays de la Loire indiquera en temps utile, comme par le passé, la date d'intervention contre le piétin verse la plus opportune, en fonction de l'évolution de la maladie dans la région et des conditions climatiques de l'année.

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Les récentes observations sur les pucerons, montrent une activité faible ou nulle.

En conséquence, les risques de contamination "jaunisse nanisante" des orges et des blés sont terminés et toute intervention contre les pucerons est désormais inutile dans l'ensemble de la Région des Pays de la Loire.

A V I S D ' A B O N N E M E N T - A N N E E 1 9 8 4

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

D E R N I E R R A P P E L

-=-=-=-=-=-=-

Nous demandons à nos abonnés qui n'auraient pas encore renouvelé leur abonnement pour 1984, de bien vouloir nous retourner l'imprimé ci-joint dûment complété, accompagné du paiement, avant le 1er Mars, dernier délai. Passée cette date, les abonnements non renouvelés seront considérés comme caduques.

Cette note est adressée à tous nos abonnés. Bien entendu, ne pas en tenir compte si vous avez déjà effectué le renouvellement de votre abonnement.

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles des Pays de la Loire, 10 rue Le Nôtre, 49044 ANGERS CEDEX - N° C.P.P. 1610 AD - Le Directeur Gérant C. BAIN.

72